



Un langage à construire au jour le jour

DYSPHASIE (n.f): trouble spécifique du développement du langage oral



SOMMAIRE

- Aider les Dys à passer le code de la route, c'est possible !
AAD Loire
- 30 classes autistes créées en maternelle en Charente-Maritime
AAD 17
- Et faire s'unir nos voix...
AAD Finistère
- Et pourquoi pas la musique !
AAD Rhône
- Une première en 77 : la mission ASH de l'Inspection académique sollicite les associations pour former les AVS !
AAD 77
- Comment sortir de l'isolement ?
AAD Alsace
- Un week-end Découverte de Paris et des autres...
AAD France
- FAQ

1 bis chemin du Buisson-Guérin
78750 Mareil-Marly

01 34 51 28 26
du lundi au jeudi de 9h à 12h

avenir.dysphasie@wanadoo.fr
www.dysphasie.org



www.facebook.com/
Association AvenirDysphasie-
France

EDITO

NOTRE ADHÉSION
FAIT NOTRE
FORCE !

Notre 50^e PAROLE, PAROLES !

Pour notre 50^e édition, voici une nouvelle maquette pour dynamiser notre journal, qui paraîtra désormais chaque trimestre ! L'idée derrière cette initiative est de donner de manière plus régulière un aperçu de nos activités, afin que l'énorme travail des bénévoles de toutes les antennes et relais continue à être diffusé et permette de partager et d'insuffler de l'énergie à tous !

Les besoins en termes de Santé, Education, Emploi et Vie des adultes guident toutes nos actions.

Aussi, ce journal se clôture au lendemain de la **1^{re} rencontre de 35 jeunes** dysphasiques à Paris. Pouvoir échanger sur leur quotidien, leurs études et leur métier leur a permis de s'ouvrir aux autres et sur l'avenir..

Demain, la **Haute Autorité de Santé** travaillera sur des recommandations concernant la filière de diagnostic et les prises en charge précoce des Dys. **L'INSERM** pourrait également démarrer une nouvelle expertise incluant la dysphasie.

Dans le domaine de l'Education, l'arrivée du **PAP** (Projet d'Accompagnement Personnalisé) devrait remplacer et améliorer le PAI existant...

**Notre force est d'unir notre volonté, notre énergie,
notre bienveillance pour aller plus loin, ensemble !**



web

Ce journal est édité par
la Fondation Groupama pour la Santé



Aider les Dys à passer le code de la route, c'est possible ! ■

Après avoir été initié à Paris, ce stage de 4 jours a émigré à Saint-Etienne avec la même formatrice ECF, Sarah Benzaqui !

Il a concerné 8 jeunes — 6 garçons et 2 filles —, de 17 à 26 ans, dysphasiques, dyslexiques et dyspraxiques, certains cumulant les troubles, et ce, à degrés divers. 5 d'entre eux étaient dysphasiques. 30% du code a été vu.

Toujours vigilante à la bonne compréhension des consignes et des diapositives, Sarah n'a pas hésité pas à **mettre en situation** les jeunes : **debout !** pour comprendre l'ordre de passage sur une route à caractère prioritaire, sur un rond-point, jusqu'à quel moment effectuer un dépassement, comprendre les notions de danger, mais aussi de courtoisie sur la route...

Une méthode d'analyse des questions leur a été donnée : savoir se poser les bonnes questions, prendre des informations visuelles et auditives, sélectionner les mots-clés ; puis analyser la situation, en s'appuyant sur les connaissances (livret de code) pour faire le bon choix.

7 personnes se sont relayées pour aider à l'encadrement des 8 demi-journées, permettant de découvrir la pédagogie nécessaire à ce nouvel apprentissage et le type de difficultés auxquelles

pouvaient être confrontés ces jeunes dys. Parmi eux, des parents et grand-parents adhérents de AAD Loire et de DFD42, un responsable d'une auto-école ECF de la Loire et une formatrice ECF de l'Ain.

Un bilan individuel a été fait pour chaque jeune, accompagné de ses parents. Pour chacun, des objectifs et des conseils ont été donnés : travail sur l'autonomie dans les déplacements ; maîtrise du déplacement en deux-roues



pour certains ; ne pas entreprendre cet apprentissage en même temps que des examens scolaires (car il faut s'entraîner à au moins 10 mn de code par jour) ; être certain de sa motivation. En effet, certains jeunes sont influencés par leurs pairs ou sont soumis à la pression parentale, notamment pour avoir le BSR afin qu'ils soient autonomes ou parce que les parents sont inquiets sur leur capacité ou agilité (!) à conduire un deux-roues, mais personnellement, ils ne sont pas vraiment prêts à se confronter à ce nouvel apprentissage ...

En raison des difficultés d'appréciation des bonnes distances de sécurité de la plupart des jeunes, il est nécessaire de les apprendre par cœur, et pour certains, de les reprendre avec leur orthopho-

niste en logico-mathématiques. Pour d'autres, un travail avec leur orthophoniste peut être envisagé sur le lexique et les consignes du code, voire leurs reformulations pour une meilleure compréhension.

Il est inutile de multiplier les supports (plusieurs livrets, logiciel, web formation, etc.), il est préférable de travailler les situations pratiques afin de faire du lien avec les connaissances acquises.

Le responsable des inspecteurs du permis de conduire, M. Usson, et la préfète, Mme Buccio, ont été informés de ce stage. **Des conventions ont été signées avec la Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routière.**

M. Usson a informé toutes les auto-écoles du département de la possibilité d'organiser une session d'examen théorique (code de la route) avant l'été pour les personnes sourdes ou malentendantes, en y associant des personnes dys, envisageant pour la suite, 2 à 3 sessions par an.

Des réunions de sensibilisation des inspecteurs des permis de conduire, puis des auto-écoles sont prévues.

Nous rappelons que **si des aménagements sont possibles pour l'épreuve du code, aucun aménagement n'est possible pour celui de la conduite** (hormis l'apprentissage et l'examen sur voiture automatique).

Une visite médicale à la préfecture est conseillée : pour vérifier si le jeune peut bénéficier des sessions spécifiques dys-malen-

tendants, et également pour s'assurer qu'il est jugé apte dans le cas d'épilepsie associée. La liste des médecins agréés se trouve sur le site de la préfecture, rubrique « Permis de conduire ».

Pour conclure, **il est important que les parents expliquent les troubles dys à l'auto-école où le jeune est inscrit, ils doivent proscrire les auto-écoles où le jeune est seul devant les diapositives !**

Le jour de l'épreuve théorique du Code, l'auto-école peut demander à accompagner le jeune jusqu'à la salle d'examen.

**Sandrine AUGROS
AAD LOIRE**

On notera que le dispositif repose sur des Unités d'Enseignement, sans doute par commodité, pour dégager les postes nécessaires et parce que les textes sur les unités d'enseignement préconisent qu'elles travaillent dans toute la mesure du possible dans les écoles ordinaires. Le fonctionnement de ces classes devrait donc se rapprocher de celui des CLIS et l'accompagnement par les services de soins de celui des SESSAD.

Le dispositif attache une importance particulière à **la formation des maîtres** et on sait à quel point c'est l'une des conditions premières de la bonne scolarisation des élèves handicapés. Il propose **un référentiel des compétences pédagogiques visées, croisé avec le programme scolaire ordinaire de maternelle** et il prévoit **le regroupement des personnels**

concernés, lors de modules de formation dans le cadre de la formation continue (une dizaine de jours en quatre modules répartis sur l'année scolaire).

Certains dénoncent déjà la ségrégation puisqu'on parle de regroupement des enfants, voire de CLIS ! Mais on observera premièrement que ces classes ne sont pas destinées à tous les enfants autistes, et que le regroupement permet de concentrer des moyens dans la durée (la formation des enseignants, par exemple) ; deuxièmement que **le but est bien de favoriser l'inclusion dans les classes ordinaires progressivement et le plus tôt possible** ; et que troisièmement, **on peut sans doute concevoir des alternatives à la CLIS**, en identifiant des écoles qui accueilleraient quelques enfants handicapés dans une classe or-

dinaire, assurant par là un suivi et justifiant une concentration des moyens (comme on le voit par exemple avec le dispositif PASS pour les enfants malentendants).²

Quant à nous, qui avons souvent émis l'idée qu'il serait assez judicieux de débiter la scolarisation des enfants handicapés, et pas seulement des enfants autistes, par un accueil très adapté, marqué par des rééducations soutenues et un cadre suffisamment ouvert et protecteur, pour tendre progressivement vers la scolarisation dans les classes ordinaires, nous pensons que **les associations des parents d'enfants dys peuvent trouver là matière à réflexion.**

**Pierre BALIGAND
AAD 17**

30 classes autistes créées en maternelle en Charente-Maritime ■

Une instruction interministérielle du 13 février 2014 a annoncé la création de 30 classes pour enfants autistes en maternelle à la rentrée prochaine, soit une classe par académie.¹

L'objectif de ce dispositif est de faciliter l'organisation de rééducations précoces dans le cadre d'une scolarisation adaptée et d'un partenariat étroit entre les enseignants et les professionnels.

Il s'appuie sur l'expérience des premières CLIS autistes en maternelle, et notamment sur le bilan positif de la classe Soleil de Neuilly-sur-Seine, qui semble montrer qu'une telle prise en charge précoce favorise la scolarisation des enfants dans les classes ordinaires dès les classes élémentaires.

¹ <http://scolaritepartenariat.chez-alice.fr/page161.htm>

² <http://scolaritepartenariat.chez-alice.fr/page411.htm>



Et faire s'unir nos voix*... ■

Nos enfants ont accepté le pari de vivre une expérience autour du chant. Deux ensembles vocaux, **Chant'Oyat** et **Les Voix du Four**, leur ont proposé de participer à leurs répétitions et de se joindre à eux pour un concert au profit d'AAD Bretagne. Malgré leur appréhension, huit enfants et adolescents ont répondu présent. Ils ont choisi cinq chansons (d'Indochine, de Céline Dion, etc.), et rassurés par le formidable accueil des choristes, se sont réellement investis dans le projet. Ce n'était pas si simple d'apprendre les textes, les rythmes, de dépasser son stress...

250 personnes ont assisté au concert, l'émotion était palpable (Frédéric, notre président, en perdait ses mots!) et les chanteurs ont eu droit à un formidable rappel des spectateurs.

Les bénéfices du concert ont permis d'offrir un après-midi char à voile à tous les enfants de l'association et d'acheter des livres et documents pour les familles. Au-delà de l'aspect financier, c'est l'échange entre les choristes et nos jeunes dysphasiques qui reste le plus marquant. Nos enfants ont pu découvrir et partager la passion de ces choristes, le plaisir de chanter ensemble malgré les difficultés.

Merci pour cette aventure,
pour ce très beau moment !

AAD FINISTERE

*(Florent Pagny)

Et pourquoi pas la musique ! ■

Nous avons rendez-vous à l'école RYMEA dans le 6^e arrondissement de Lyon pour un éveil musical. Parents et enfants ont été accueillis par Anne BAUDOUIN, présidente de l'école de musique, mais aussi par Anne et Mehdi, tous deux professeurs. Nos bout'chous de 5 à 8 ans ont été pris en charge par Anne et les plus grands, de 8 à 13 ans, par Mehdi. Marie Lou, Léonie, Rodolphe, Tim, Eglantine, Emilie, Quentin et Jeanne ont découvert les clochettes, cistre, maracas, tambourin, boîte à « meuh », canard, flûte à coulisses, xylophones, piano, violon, tuyaux... Les enfants ont pris un réel plaisir à s'approprier les rythmes et les différentes tonalités : Rodolphe s'est découvert une âme de percussionniste, tandis que Marie Lou et Léonie s'imaginaient violonistes...



Merci à Anne Baudouin de nous avoir ouvert les portes de ce monde... à Anne et Mehdi de nous avoir fait partager leur passion.

Aux sourires des enfants c'était un moment très réussi !

Le but de l'école de musique Ryméa serait de créer une classe pour dys avec la méthode d'apprentissage de la musique, destinée à être un support à la rééducation, dans le cadre d'une formation par **l'association MéloDys**, qui propose des cours de

musique adaptés aux enfants présentant des troubles de type dys, dont le Dr Michel Habib est le président. A suivre...



**Florence VIOT
AAD RHONE**

Pour en savoir +

RYMEA : www.rymea.net

MéloDys : <http://melo-dys.e-monsite.com>

Une première en Seine-et-Marne : la mission ASH de l'Inspection académique sollicite les associations pour former les AVS ! ■

Depuis décembre 2012, les trois associations « dys » du 77, Avenir Dysphasie 77, Dys 77 et DFD 77 ont été sollicitées par la mission ASH de l'Inspection Académique du 77 pour animer un module sur les Troubles Spécifiques des Apprentissages à destination des AVS : plus de 1000 personnes !

Chaque session, réunissant 70 à 90 participants, se décompose en 5 journées de formation. Devant le succès de la « formation dys », les trois associations interviennent depuis septembre 2013 sur une journée complète !

Bien sûr les trois animateurs sont bavards et passionnés, mais surtout les participants sont très demandeurs à titre professionnel et souvent personnel. Les 12 % de la population concernée par un trouble dys sont représentés...



La formation s'organise en quatre parties. La 1^{re} partie présente les troubles de façon générale pour éviter les répétitions, puis chaque association décrit le trouble qu'elle représente en s'appuyant essentiellement sur des exemples concrets et des mises en situation. A l'issue de la journée, nous réservons une demi-heure pour compléter avec les AVS un « méga quiz ». Lorsque les réponses sont différentes, les animateurs assistent avec plaisir à un débat entre les participants.

L'objectif de cette formation n'est

pas de donner des fiches « prêtes à l'emploi » pour accompagner les élèves dys, mais de décrire ces troubles et leurs répercussions, non seulement sur les apprentissages scolaires mais aussi sur leurs relations avec les accompagnants et les autres élèves.

Nous indiquons les adaptations de base, néanmoins nous conseillons surtout d'observer l'élève, car ce dernier fait souvent preuve d'ingéniosité pour contourner ses propres difficultés !

Chaque élève dys est différent et il n'existe pas de recette magique pour telle ou telle difficulté. Les recettes sont le plus souvent à élaborer au cas par cas et surtout avec l'élève...

**Edwige de BARDONNECHE
AAD 77**

Comment sortir de l'isolement ? ■

Une sortie au bowling de l'Orangerie à Strasbourg a été organisée pour les jeunes dys d'Alsace. Six d'entre eux ont répondu à l'appel : quatre filles et deux garçons, âgés de 16 à 24 ans.



Il y a environ 3 ans nous avons déjà tenté de les réunir, mais sans succès. Nous tenons à multiplier ces sorties afin de permettre à ces jeunes de sortir de leur isolement et d'apprendre à tisser des liens avec des gens de leur âge, ce qu'ils se refusent souvent. Ils ont tendance à s'autosatisfaire et à s'écarter des relations sociales, parfois simplement pour préserver leur quiétude.

L'idée est aussi de leur permettre de faciliter les relations qu'ils pourront avoir avec les "non-dys"...
Première étape : ils ont émis le souhait de se revoir..

**Joumana AKOUM, Muriel BREYSSE
et Evelyne DE ANGELI**

UN WEEK-END DECOUVERTE DE PARIS ET DES AUTRES... ■



35 jeunes des quatre coins de France se sont donnés rendez-vous à Paris.

Un programme d'enfer : une vue à couper le souffle depuis le Sacré-Cœur, une autre toute aussi essentielle depuis le Trocadéro sur la tour Eiffel, un peu d'histoire avec l'Arc-de-Triomphe, un peu d'ambiance fashion victim avec une descente sur les Champs, une piqûre culturelle avec la pyramide du Louvre, un soupçon de romantisme dans les jardins du Palais-Royal et du Luxembourg, et beaucoup de culture ciné dans les coulisses du Grand Rex et l'expo de Stars War du musée de Luc Besson.

Côté soirée..., ça s'est passé au Players, un club près des Grands Boulevards, avec 30 écrans plasma sur 3 niveaux : dîner, puis danse. L'occasion de se lâcher ! « Lors de l'entrée dans la boîte, tout le monde était un peu timide pour aller danser, mais à la fin, tout le monde est allé sur la piste ! »

Cette rencontre a suscité beaucoup d'impressions :

« l'ambiance était bonne »,

« les jeunes n'hésitaient pas

à se mélanger aux autres ». Ils ont surtout apprécié de discuter « avec des personnes possédant le même trouble », afin d'échanger à ce sujet : « savoir si leur handicap avait été reconnu à la naissance ou plus tard », et aussi sur d'autres sujets préoccupants : « savoir s'ils ont du travail ». « Cela m'a permis de prendre conscience des difficultés des Dys. Je ne peux que sortir plus fort de ces expériences de partage. » « Cela fait du bien de se sentir unis », « il y a eu de belles rencontres », « cela m'a permis d'être à l'écoute et d'aller vers les autres pour discuter ».

« C'est la première fois qu'on se rencontrait, et ce n'est pas la dernière ! »

« A refaire l'année prochaine, à Bordeaux ou ailleurs ! »



? FAQ FOIRE AUX QUESTIONS FAQ ?



CONSULTEZ NOTRE SITE !

WWW.DYSPHASIE.ORG